

# Dans les Deux-Sèvres, quelques évolutions des exploitations du CIVAM du Haut-Bocage sous contrat PDD

F. Chusseau

Dans cette zone bocagère, des problèmes environnementaux étaient identifiés dès 1993. La démarche de Plans de Développement Durable, suivie par 14 exploitants depuis 1992, prouve, avec le recul, que les agriculteurs peuvent ainsi "changer leur façon de produire" et pratiquer une agriculture économiquement viable, socialement équitable et respectueuse de l'environnement.

## RÉSUMÉ

*L'évolution récente de l'agriculture, avec drainage et suppression des haies présentait pour cette petite région bocagère des risques de pollution nitrique, de détérioration de la structure du sol et de dégradation du paysage. 14 exploitants se sont engagés dans une réflexion collective sur l'Agriculture durable et ont signé un contrat PDD. L'évolution des exploitations concernées porte sur : la réduction de la surface en maïs, le développement des associations fourragères et des prairies permanentes, la réduction de la fertilisation azotée, l'implantation de nouvelles haies, l'accroissement de la productivité du travail et de l'excédent brut d'exploitation, l'amélioration des conditions de travail et d'emploi, un accroissement modéré de la SAU, en vue d'une meilleure répartition des droits à produire sur le territoire.*

## MOTS CLÉS

Agriculture durable, analyse économique, évolution, exploitation agricole, Poitou-Charentes, paysage, prairie, système fourrager, travail.

## KEY-WORDS

Economical analysis, evolution, farm, forage system, grassland, labour, landscape, Poitou-Charentes, sustainable agriculture.

## AUTEUR

CIVAM du Haut-Bocage (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), Centre social, rue de la Fontaine noire, F-79700 Mauléon ; fax : 05 49 82 01 69.

**U**ne expérience originale initiée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a eu lieu à partir de 1993 dans 60 petites régions de France, mobilisant environ 1 200 agriculteurs. L'objectif était de tester la faisabilité d'une nouvelle modalité de développement agricole : les Plans de Développement Durable (PDD), qui correspondent à des projets d'évolution de système d'exploitation vers une nouvelle approche de l'agriculture répondant aux attentes des consommateurs, aux enjeux actuels de la société et aux défis de l'emploi rural.

A partir d'une expérience en grandeur nature, cette phase d'étude a permis aux agriculteurs de tester la méthode à proposer et les conditions à réunir pour faire évoluer leur système d'exploitation vers **un système plus durable c'est-à-dire économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement.**

L'étude de faisabilité des PDD (diagnostic de territoire, diagnostics d'exploitation, réflexion sur des projets d'évolution et chiffrages de ces projets) a conduit à mettre en place une procédure expérimentale de contractualisation avec les agriculteurs volontaires, pour réaliser leur PDD. Elle a abouti le 20 février 1996 à la signature des premiers contrats "Plan de Développement Durable" avec l'Etat.

## 1. Une démarche de Développement durable

En Deux-Sèvres, **14 agriculteurs du CIVAM du Haut-Bocage** (Centre d'Initiative et de Valorisation pour l'Agriculture et le Milieu rural) et 13 du GRAPE de Gâtine (Groupe de Recherche pour une Agriculture Plus Economie) se sont engagés dans la démarche PDD. Cette démarche leur a permis de prolonger leur réflexion sur les évolutions et les adaptations nécessaires de leur exploitation pour aller dans le sens d'une Agriculture durable au point de vue économique, environnemental et social, en assurant conjointement les fonctions de producteur, gestionnaire de l'espace et acteur du monde rural. 96% d'entre eux ont contractualisé avec l'Etat sur la base du scénario de développement choisi pour leur exploitation.

Le choix d'aller dans le sens de l'Agriculture durable constitue un changement d'orientation par rapport aux modèles économiques et culturels proposés pendant la période précédente. Il est important que cette nouvelle démarche soit présentée au reste de la société. Pour cette raison, cinq ans après le début des "travaux pratiques", un bilan de la "ferme PDD du CIVAM Haut-Bocage" a semblé nécessaire pour cette association. Depuis la mise en place de ces plans en 1992, diverses questions ont été posées :

- Quelles ont été les actions menées pour chaque exploitant ?
- Les évolutions engagées vont-elles dans le sens d'une Agriculture durable ?
- La mise en œuvre est-elle en phase avec le projet défini en 1992 ?

Pour répondre à ces questions, une enquête auprès de chaque exploitant souscrivant à un PDD a été réalisée. Cette étude restitue une synthèse (SABOUREAU, 1998) de l'évolution globale des exploitations au niveau des trois critères définis pour l'Agriculture durable.

## 2. Evolutions observées dans les exploitations avec PDD

Sur les 14 adhérents, 12 sont en système de polyculture - élevage avec bovins, ovins, caprins ; l'un d'entre eux élève, en plus, des lapins en hors-sol. En ce qui concerne les deux derniers exploitants, l'un possède un atelier de volailles et l'autre produit des porcs sur paille.

Entre 1992 et 1998, **des agriculteurs ont diversifié leurs activités** (gîtes, chambres d'hôtes, vente directe). La synthèse des résultats permet de mesurer l'évolution du système d'exploitation au sein de "la ferme PDD du Haut Bocage" aux niveaux environnemental, économique et social.

### ■ Durabilité environnementale

L'évolution des surfaces fourragères est présentée tableau 1. **Les surfaces en prairie se sont nettement accrues : développement des prairies temporaires, surtout les associations**, et des prairies permanentes par non-retournement de prairies temporaires.

Parallèlement, la surface en maïs a régressé. Le développement des associations, moins gourmandes en azote minéral que les prairies en graminées pures, conduit à la réduction des apports en engrais minéraux azotés de 46% et à l'allongement des rotations.

Concernant l'entretien et la restauration du bocage, **l'implantation de nouvelles haies** est en augmentation depuis la mise en place du PDD : 210 ml en 1995, 770 en 1996 et 1920 en 1997, après des implantations quasiment nulles entre 1992 et 1994. Neuf fermes sur

TABLEAU 1 : Evolutions observées pour les surfaces fourragères des exploitations du CIVAM du Haut-Bocage sous contrat PDD.

TABLE 1 : *Changes observed on the forage areas of the CIVAM farms of Haut-Bocage with a Sustainable Development contract.*

	1992	1998	Evolution (%)
<b>Surfaces fourragères (ha)</b>			
Prairies temporaires	317	410	+ 29
Prairies naturelles	120	141	+ 17
Maïs ensilage	75	31	- 59
<b>Composition des prairies temporaires (%)</b>			
Prairies de graminées	56	23	- 59
Prairies de légumineuses	3	4	
Associations	41	73	+ 78
<b>Fertilisation N (unités)</b>	104*	56	- 46

\* fertilisation observée en 1993

les quatorze mettent en œuvre un plan de gestion des haies et du patrimoine arboré qui consiste à établir un diagnostic des haies de l'exploitation en collaboration avec l'agriculteur, à définir un programme d'aménagement sur 5 ans (plantations, enrichissement de haies, tailles diverses, entretien de berges, maintien des arbres remarquables...) et à en évaluer le coût.

Lors du diagnostic du territoire réalisé en 1993, les problèmes environnementaux identifiés dans le bocage étaient les suivants :

- La pollution par le nitrate de tout le bassin de l'Argenton, aggravée par la circulation rapide de l'eau, la suppression des haies, le drainage, la suppression des prairies, la détérioration de la structure du sol (compactage et asphyxie du sol par des pratiques culturales intensives).

- Un paysage du Bocage peu préservé, ce qui pouvait compromettre son attrait touristique.

Avec leur changement de pratiques, les exploitants en PDD contribuent à répondre à ces problèmes. Au niveau du développement local, l'opération des plans de gestion des haies favorise le cadre de vie et l'accueil en Bocage.

## ■ Durabilité économique

Pour évaluer la durabilité économique de "la ferme PDD du Haut Bocage", **les critères choisis** sont :

- La valeur ajoutée (VA) rapportée à l'unité de main d'oeuvre (UMO) qui mesure la productivité du travail.

- L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : indicateur de la rentabilité économique de l'exploitation.

- Le montant total de l'actif qui influe sur la transmissibilité des exploitations.

L'évolution de ces critères est présentée figure 1. L'augmentation du montant de l'actif total est, en grande partie, due à des investissements en bâtiment, notamment pour améliorer les conditions de travail et maintenir l'efficacité économique de l'outil.

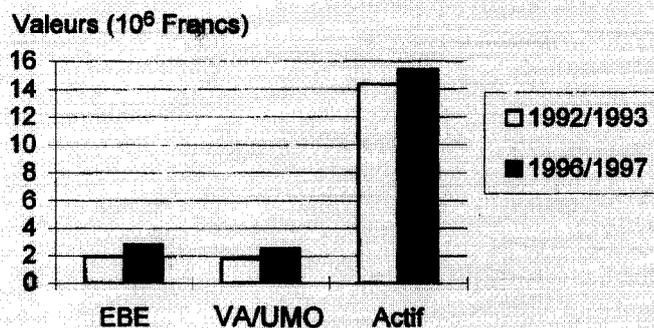


FIGURE 1 : Evolution des principaux critères économiques observée dans les exploitations du CIVAM du Haut-Bocage sous contrat PDD (VA/UMO : valeur ajoutée par unité de main d'oeuvre ; EBE : Excédent Brut d'Exploitation).

FIGURE 1 : Changes in the main economic criteria observed on the CIVAM farms of Haut-Bocage with a Sustainable Development contract. (VA/UMO : added value per labour unit ; EBE : gross farm surplus).

TABLEAU 2 : Evolution observée pour l'emploi (unités UMO) dans les exploitations du CIVAM du Haut-Bocage sous contrat PDD.

	1992	1998
<b>Exploitants et aide familiaux</b>	21,25	19,3
<b>Salariés</b>	0	2,4
<b>Total</b>	21,25	21,7

TABLE 2 : *Changes observed in labour employment (UMO : labour unit) in the CIVAM farms of Haut-Bocage with a Sustainable Development contract.*

## ■ Durabilité sociale

Il est difficile de choisir des paramètres pour cet indicateur qualitatif. La durée des congés, les jours disponibles pour prendre des engagements extérieurs dépendent de chacun. C'est un choix personnel.

**Les conditions de travail se sont améliorées** chez la plupart des agriculteurs enquêtés. L'évolution du système d'exploitation permet une plus grande disponibilité pour des engagements extérieurs. En effet, avec la réduction des parcelles en maïs ensilage et le développement des prairies, l'organisation du travail se trouve modifiée, les pointes de travail sont moins nombreuses : durée de pâturage plus longue, moins de temps de travail pour le stockage des fourrages... Le travail est différent, moins stressant. De même, la désintensification engagée dans la plupart des systèmes contribue à la diminution de la charge de travail.

**L'évolution de l'emploi** se mesure principalement d'un point de vue qualitatif (tableau 2) : son statut a évolué (transformation d'emplois d'aides familiaux à des postes de salariés). Un groupement d'employeurs a été créé suite au PDD.

**L'évolution de la Surface Agricole Utile (SAU)** moyenne par exploitation sous contrat PDD dans le Haut Bocage est significative : elle n'a augmenté que de 11,5% entre 1992 et 1996 (contre 26% dans le département).

La volonté de la plupart des membres du groupe est de **favoriser l'efficacité économique des droits à produire**, c'est-à-dire produire chaque unité (litre de lait, kilo de viande, quintal de céréales...) au moindre coût. Ceci passe par une économie de charges dans une démarche de production autonome et économe. En conséquence, outre une amélioration du revenu autrement que par l'augmentation du produit, il en résulte une meilleure répartition des droits à produire<sup>1</sup> sur le territoire et donc plus d'emploi potentiel à la production.

1 : Par exemple, un producteur laitier qui réalise un bénéfice de 1 F par litre de lait tirera un revenu de 150000 F avec un quota de 150 000 litres, alors que celui qui n'a qu'un bénéfice de 50 centimes/l nécessitera un quota de 300 000 litres pour le même revenu !

## Conclusion

Tous les agriculteurs qui ont souscrit un PDD étaient, lors de l'appel d'offre, déjà dans une démarche vers des systèmes plus économes et autonomes, ou dans une phase de réflexion. **Le PDD a ainsi apporté l'opportunité d'approfondir et de communiquer sur un nouveau type d'agriculture** qui ne prend plus seulement en compte l'aspect technico-économique de l'exploitation. **C'est avant tout leur regard qui a évolué** : *"changer sa façon de produire représente en quelque sorte une petite révolution interne qu'il faut décider et avec laquelle il faut être en phase, car abandonner certains réflexes ou pratiques au profit d'autres façons de faire n'est pas évident. D'où l'intérêt du groupe"*.

Dans leurs changements, les éleveurs visent en particulier à augmenter les surfaces en prairies plurispécifiques (et en mélange céréalière) afin d'être plus autonomes pour l'alimentation du bétail. Cette augmentation s'effectue au détriment du maïs et des autres cultures annuelles.

Les scénarios effectués au début de l'expérimentation ont été respectés dans la grande majorité par les exploitants, ce qui prouve bien leur engagement. L'enjeu pour ces éleveurs est maintenant de bien maîtriser techniquement ces systèmes en développant encore leur qualité d'observation et d'analyse.

Avec leur changement de pratiques, les exploitants de la ferme PDD contribuent à répondre aux problèmes du territoire. Dans un département entièrement en zone vulnérable, une multiplication de tels systèmes aurait probablement une influence sur l'environnement. En outre, avec la crise de la vache folle, les OGM (organismes génétiquement modifiés), la peste porcine... le consommateur ne s'est jamais autant inquiété de la répercussion de son alimentation sur sa santé. Une telle démarche de production peut constituer une réponse à ces attentes.

C'est ainsi qu'**il reste à développer la communication pour étendre cette démarche à d'autres agriculteurs de la région** susceptibles de s'engager dans la même voie. En effet, les exploitants plus "prudents" peuvent trouver là une référence, un appui, grâce à un groupe qui peut leur procurer une source de sécurité pour l'engagement dans une démarche d'Agriculture durable jusqu'à présent non balisée.

Travail présenté aux Journées d'information de l'A.F.P.F.,  
"Agriculture durable et prairies",  
les 30 et 31 mars 1999.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

SABOUREAU (1998) : *Etude Globale de la Ferme PDD du CIVAM du Haut-Bocage*, disponible moyennant frais de reproduction et de port au CIVAM du Haut-Bocage.

SUMMARY

***Farms from the group of farmers 'CIVAM du Haut-Bocage' in Deux-Sèvres under a sustainable development contract : a few changes which they underwent***

In the hedgerow landscape of Deux-Sèvres called 'Haut-Bocage', environmental problems were spotted as early as 1993. Farming in this small region has recently undergone changes - drainage, removal of hedgerows - that entailed increased risks of nitrate pollution, damage to soil structure, and deterioration of the landscape. A group of 14 farmers met to study the possibilities of Sustainable Agriculture, and entered into a contract of Sustainable Development (Plan de Développement Durable). The changes that have taken place on their farms since 1992 involve : a reduced maize acreage, increased forage associations and permanent pastures, a reduced nitrogen fertilization, the setting-up of new hedgerows, an increased productivity of labour and a larger gross farm surplus, improved labour and work conditions, a limited increase of the Useable Farm Area, so as to obtain a better distribution of the producing rights over the area. The working of the Sustainable Development Plans shows, with hindsight, that it gives farmers the possibility of 'changeing their way of producing', and of practising a kind of agriculture that is economically viable, socially equitable, and respectful of the environment.